

Courrier des lecteurs

Violeur et bientôt Suisse?

Lettre du jour

Genève, 10 novembre. «Ivan S., violeur et bientôt Suisse?» et alors? Viol-Secours est une association genevoise spécialisée en matière de violences sexuelles. Elle intervient depuis 25 ans tant en amont, avec la mise sur pied de projets de prévention, qu'en aval, en accompagnant les femmes dès 16 ans ayant vécu des violences sexuelles vers une reconstruction et une autonomie. Une manière de prévenir et de lutter contre ces violences est la déconstruction des stéréotypes qui non seulement faussent la réalité des violences sexuelles faites aux femmes, mais peuvent entraver leur reconstruction. C'est dans ce sens que nous devons réagir face à l'instrumentalisation de

la cause des femmes à des fins populistes et racistes. Un stéréotype qui persiste est celui de penser que les violences sexuelles ont lieu soit chez «les autres», soit commises par «l'autre». (...) Nous accueillons au quotidien des femmes ayant vécu des violences sexuelles de la part d'agresseurs au profil multiple (père, oncle, éducateur, autorité ecclésiastique, médecin, conjoint, etc.), avec comme seul point commun la volonté d'humilier l'autre. (...) Une telle affiche nie la réalité, dessert la lutte contre les violences sexuelles et renforce le sentiment d'insécurité qui est une manière de contrôler socialement les femmes en créant des peurs infondées. Pour Viol-Secours, Isabelle Chatalein, Géraldine Rohmerolle, Amanda Terzidis



Peut-on changer de nom en Suisse?

L'invité

Fascial Rytz Avocat



En pleine recherche d'emploi, j'ai l'impression que mon nom porte préjudice. Il paraît qu'il est possible de changer de nom en Suisse. Est-ce vrai et quelle est la procédure?

Jean, Lancy Les noms inscrits sur les registres de l'état civil sont en principe immuables. Cependant, certains changements d'état civil peuvent aboutir à une modification, le plus courant étant évidemment le mariage. En dehors de ces cas, le changement de nom reste exceptionnel et, pour autant qu'il existe de justes motifs, est soumis à autorisation délivrée par le gouvernement du canton de domicile. La jurisprudence précise que de tels justes motifs peuvent résulter du fait que le nom légal cause au requérant un préjudice sérieux et durable, ou qu'il est de nature à porter atteinte à un intérêt d'ordre moral, spirituel voire affectif, ou encore que le nom est odieux, ridicule, choquant, ou enfin lorsqu'il donne lieu à de nombreuses confusions. Ainsi, le fait de porter un nom célèbre susceptible de porter préjudice peut par exemple justifier un changement de nom. En revanche, l'intérêt d'une famille à éviter que son nom s'éteigne ne constitue pas un juste motif. Dans tous les cas, il s'agit de mettre en balance d'une part l'intérêt du requérant, en tant qu'individu, à porter un nouveau nom, d'une autre part l'intérêt de l'administration et de la collectivité à l'immuabilité du nom acquis et inscrit à l'état civil et, de troisième part, l'intérêt public à la fonction d'individualisation du nom. Si l'intérêt du requérant est prépondérant, le changement de nom est en principe autorisé. A Genève, l'autorité compétente pour délivrer une telle autorisation

est le Conseil d'Etat. Ce dernier délègue cependant une partie de ses compétences en la matière au Département de la sécurité, de la police et de l'environnement. Une requête sur papier libre dûment motivée, précisant les inconvénients liés au port du nom actuel doit être adressée à la Direction cantonale de l'état civil. Les ressortissants suisses doivent y joindre un certificat individuel

«Si le nom légal cause un préjudice sérieux et durable»

d'état civil, alors que pour les ressortissants étrangers, un extrait de l'acte de naissance, ainsi que celui du conjoint, l'acte de mariage et la copie du permis d'établissement ou de séjour sont nécessaires; à relever que si le conjoint du requérant est de nationalité suisse, le certificat de famille est suffisant. Si la demande lui paraît fondée, le Département accorde le changement de nom; dans le cas contraire, il renvoie la procédure au Conseil d'Etat qui statue définitivement par un arrêté. Lorsque l'autorisation de changer de nom est accordée, le Département en communique la décision aux offices de l'état civil. A savoir encore que l'émolument perçu est de 600 fr. en cas de changement de nom et de CHF 300 fr. s'il s'agit du prénom. Dans le canton de Vaud, la procédure commence également par une requête exhaustive à la Direction cantonale de l'état civil. La loi prévoit en revanche une plus grande latitude dans la fixation de l'émolument qui va de 150 fr. à 3000 fr. en ce qui concerne le nom et 75 fr. à 1500 fr. s'agissant du prénom.

Une question? Envoyez-la à courrier@tdg.ch ou à la Tribune de Genève, 71 rue des Rots/1204 Genève. Et retrouvez les anciennes chroniques de Me Rytz sur www.solutionsavocats.ch

Grève de la faim et suicide

Carouge, 9 novembre. S'il est vrai que l'idéation suicidaire est un des symptômes importants qui accompagnent la dépression majeure dans les troubles bipolaires et unipolaires, le terme même de suicide ne contient pas l'étrologie de la motivation de supprimer sa vie. Preuve en est le cas de M. Rappaz et les suicides dans la situation de grandes souffrances physiques non réversibles. Le jeune M. Rappaz répond à la définition même du suicide: «action de se détruire, de se nuire gravement». Il ne s'agit malheureusement pas seulement d'un problème de sémantique. Comment peut-on médicalement assister à la souffrance et à la dégradation progressive et inéluctable d'un être humain pouvant aboutir à la mort sans intervenir, sachant qu'à un certain stade de l'évolution, même si le jeûne était interrompu, des lésions organiques pourraient s'avérer irréversibles? N'est-il pas urgent que des représentants des autorités judiciaires et médicales se réunissent afin de statuer, dans ce cas

précis, des rôles et des responsabilités découlant de leurs instances respectives? Dr Bernard Haenni

Automobilistes et cyclistes

Genève, 7 novembre. Force est de constater, en tant que piéton, que les automobilistes ont un sens de la courtoisie et de la politesse inversement proportionnel à celui des cyclistes. En effet, lorsque je désire traverser un passage pour piétons, avant même de demander la priorité, neuf automobilistes sur dix s'arrêtent spontanément, et ne font signe de passer, sans être pressés de redémarrer comme des fous. Je les remercie toujours. Pour les cyclistes, la situation est grave, voire désespérée. Dans le même contexte que précédemment, neuf sur dix ne vont pas s'arrêter, en forçant le passage à 10 cm de moi, mettant ma sécurité en danger, et les plus polis me gratifient même de quelques injures de leur riche vocabulaire, parce que je gêne leur prétendue priorité. On a tous vu ce que cela a donné quand M. Maudet a organisé une campagne

de répression. Les cyclistes: «Quoi? On n'a pas tous les droits?» D'ailleurs, si vous êtes un observateur un peu futé, vous aurez remarqué, comme moi, que très peu de voitures roulent sur les trottoirs, et que le 80% des automobilistes ne grillent pas les feux rouges. Euh... Un peu comme les cyclistes, mais à l'envers. C'est simple, non? Raif Latina

Un parfait goujat!

Genève, 13 novembre. J'ai suivi mercredi 17 novembre l'émission Infrarouge de la TV romande concernant l'initiative de l'UDC sur le renvoi des criminels étran-

gers et j'ai été choqué par le représentant UDC, M. Nidegger, lançant à Mme Sommaruga qu'elle était probablement meilleure pianiste que juriste. Je ne sais pas si ce monsieur est un bon juriste, par contre il a démontré qu'il était un parfait goujat. Je comprends difficilement qu'un conseiller national se permette une telle remarque. N'a-t-il aucun autre argument à faire valoir pour défendre cette initiative? Il est vrai qu'il est difficile de débattre sur des éléments et des chiffres mensongers et trafiqués. M. Nidegger et ses collègues de l'UDC, dont le programme depuis plusieurs années semble concerner uniquement les étrangers, seraient bien inspirés d'aborder les vrais problèmes de notre pays qui sont entre autres la formation, le chômage des jeunes, les augmentations constantes des primes maladie, etc., et pourquoi pas le rôle d'une armée dont le chef, conseiller fédéral UDC, a jusqu'à ce jour seulement démontré qu'il était incapable d'avoir une vision futuriste et des propositions pour la rendre utile. Et ce dernier n'est même pas un bon pianiste! Jean-Pierre Matthey

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à courrier@tdg.ch, ou à Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5155, 1211 Genève 11. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

Plus sur webzine.blog.tdg.ch



Hansel et Grète pauvre théâtre

Lala alias Pascale Bourgeois «Découvert un très joli théâtre pour enfants, le théâtre Rodolphe Töpffer. Magnifique cadre. Le prix de l'entrée est à la hauteur dudit cadre: 30 fr. par adulte et 15 fr. par enfant. C'est deux enfants qui tiennent les rôles de Hansel et Grète. Nous sommes plongés dans d'énormes clichés de pauvres miséreux désuets. Ils sont sales, en presque guenilles. Grète fait la leçon à son frère, le gros ventre vide d'accord mais il faut se résigner, prier et être pieux. Et travailler. Les yeux commencent à s'écarquiller, la bouche bée devant ce message atroce...» lala.blog.tdg.ch

Le Genevois français crée des emplois

Antoine Vieillard: «La plupart des

élus mettent sur un même niveau la pénurie de logements côté genevois et une prétendue pénurie d'emplois côté français. J'y ai longtempé cru moi-même. Mais en regardant les chiffres de plus près, on s'aperçoit que ce n'est pas la réalité. Le Genevois français crée des emplois comme aucun autre territoire de Rhône-Alpes. Il en crée à la mesure de la croissance accélérée de sa population: +30% entre 1999 et 2007. Et s'il fallait un dernier chiffre, il suffit de constater que le taux de chômage dans le Genevois français est d'un ordre de grandeur similaire à celui de Genève. Il faut continuer à créer des emplois et plus particulièrement des emplois pour les jeunes peu qualifiés et les seniors. Mais il est faux de parler de pénurie de l'emploi dans le Genevois français comme le font certains.» portevobis.blog.tdg.ch

Mésaventure au parking de Sardaigne

Benjamin Ugliez: «Dans notre XIXe siècle, le combat contre l'intolérance est vital, parce que chacun veut impérativement son espace vital à son côté, sans respect de son voisin. Heureusement il existe parfois des épisodes plus

sympathiques. Ainsi cet ami qui a rencontré trop vite le sol bétonné d'un parc à voitures à Carouge et en a fait don à un propriétaire, comme sa lettre nous en informe...» registration@tdg.ch

Apartheid rampant en Suisse

Clair-Marie Jeannotat: «Ne sommes-nous pas tous de la même espèce humaine? Ce qui me fait réagir: nous sommes en 1948 en Afrique du Sud et nous sommes en plein sur le chemin de la politique raciale/nationale et des lois discriminatoires de ce pays de 1948 à 1991. Je l'ai vécu en direct et n'aimerais pas le revivre ici. Il y a trente longues années que je suis de retour en Suisse et je ne pense pas y trouver des traces d'apartheid. Mais je me suis lourdement trompé! Camouflé, sournois l'esprit démentiel de l'apartheid nous demande de voter une loi, de plus discriminatoire en Suisse? Pour nous protéger! Les lois nous protégent des criminels suisses ne nous protégent-elles pas des criminels étrangers? Une loi de plus?» clairmarie.blog.24heures.ch

Vos réactions

Commentaires 66 Au fil des semaines peut s'installer un vrai cynisme: sentiment des propos du blogueur par les commentaires. 99 Publié sur pierreschwb.blog.tdg.ch

Exclusion 64 Ni la tradition ni l'ordre juridique et moral des pays où l'exclusion est pratiquée ne rendent tolérable un acte barbare initié à des fillettes contraintes et sans défense. 99 L'UDC sous la botte Droits des femmes d'ici et d'ailleurs écrite par Micheline Pace dans civitas.blog.tdg.ch Gérard H. Perraud

France 65 Virer un gouvernement pour en reprendre illico son précédent amener. C'est un jeu politique de bas niveau qui ne peut que ternir l'image de la politique en général. 99 Lu sous Sarkozy reconstruit Filion au poste de premier ministre, Michel Smet

Chavrus 66 C'est désolant cette triste affaire mais c'est normal que la justice ne franchisse pas. Si quelqueun doit être puni, ça ne peut être que Bernard Rappaz. 99 Lu sous Le dilemme des Romands face au sort de Bernard Rappaz, Marie 1964

Tribune de Genève

SA DE LA TRIBUNE DE GENÈVE Adresse: 11 rue des Rots, 1204 Genève. Tél. 022 322 40 00 - Case postale 5155-1211 Genève 11 Fax rédaction: 022 781 01 07

Adresse électronique: redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements) Informez: www.tdg.ch Pour signaler vos manifestations: agenda@edipresse.ch Abonnements: Tarifs pour la Suisse (TVA 2.4% incluse) 12 mois. Fr. 389.- Courrier: Case postale 5306, 1211 Genève 11 Tél: 0842 650 150 (lu-ve 7h30-12h/13h30-17h) (depuis la Suisse uniquement ou +41 22 322 33 10) Adresse électronique: abonnements@tdg.ch

Suspension et changement d'adresse temporaire Gratuit sur internet: www.tdg.ch Tél: 0900 950 150 (Fr. 6.- appel et service compris. Tarif pour le réseau fixe.)

Rédacteur en chef responsable: Pierre Ruetschi Rédacteurs en chef adjoints: Emmanuelle Devron, Dennis Etienne, Arthur Grosjean Secrétaire général: Alain Giroud Directeur artistique: Sébastien Contocollis Directeur artistique adjointe (resp. photo): Ester Peredess Chefs d'édition: Michel Eggs, François Savary. Rubriques: Genève: David Haerbel, Suisse: Judith Meyencourt, Monde: Andrés Allemand, Economie: Roland Rossier, Sports: Daniel Visentini, Culture: Pascale Zimmermann. Opinion-dialogue: Benjamin Chaux. Internet: Daniel Klopferstein.

Blogs: Jean-François Mabut (jf.mabut@edipresse.ch) Médiateur: Daniel Cornu www.mediateur.edipresse.ch Marketing - Club lecteurs: Fabrice Schoch Tél. 022 322 40 00 Fax 022 322 39 72

Une publication d'Edipresse Groupe Edipresse Tibère Adler, directeur général Edipresse Suisse Serge Reymond, directeur général Direction éditoriale: Eric Hoesli Direction ventes et marketing: Jean-Paul Schwidit

Régie publicitaire: EDIPUB 54 068 exemplaires Suisse romande: Rue des Rots 11, 1204 Genève 11. Tél: +41 22 322 34 25 edipub.geneve@edipresse.ch Suisse alémanique: Muhlebachstrasse 43, 8032 Zurich. Tél: +41 44 251 35 75 edipub.zuerich@edipresse.ch Tirage contrôlé (REMPE 2010) 54 068 exemplaires Audience (Mach Basic 2010-2) 140 000 lecteurs.

Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des informations par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.

Septième art

La Praille accueillera six salles de cinéma

Feu vert du Conseil d'Etat: un multiplexe complètera le centre commercial

Marc Moulin

On a failli attendre... Le gouvernement genevois a autorisé hier la construction de six salles de cinéma sur la terrasse du Centre commercial de La Praille. Le groupe Jelmo, ancien propriétaire des lieux, avait déposé sa requête en 2004. Le parc immobilier de Jelmo a entre-temps été acquis, en 2009, par Swiss Prime Site qui passe pour le premier groupe immobilier suisse coté en Bourse. «Plusieurs intervenants étaient en jeu, explique Sylvère Bernery de Wincasa, qui gère le site au nom des propriétaires. Le centre se trouve sur une parcelle appartenant aux CFF et à la Fondation du Stade de Genève. En outre, la politique de l'Etat consistait alors à sauver les cinémas du centre.»

Le conseiller d'Etat Mark Muller a affiché de longue date son attachement aux salles de quartier. En 2007, en marge du sauvetage du Bio de Carouge, le magistrat révélait sa tentative de monnayer l'autorisation d'un multiplexe à La Praille contre la reprise du Plaza, dans le complexe Sauguey des années 50, à la rue de Chantepoulet. Echec: «Les propriétaires des murs ne veulent pas en entendre parler, indique Mark Muller. Un litige est toujours en cours sur le classement du bâtiment. On ne peut espérer une issue à brève échéance.» Cette croisade est aujourd'hui abandonnée: «Force est de constater que cela n'a rien changé, soupire Mark Muller. Les salles ont continué de fermer. Les multiplexes semblent répondre à la demande d'un public largement constitué d'adolescents.»

D'un coût de 20 millions de francs, le chantier du nouveau multiplexe doit démarrer au second semestre de 2011 pour s'achever à



Les activités organisées sur la terrasse du centre feront place à six salles de cinéma. PIERRE ALBUCH

«Ces salles marquent la volonté d'animer ce quartier appelé à devenir un nouveau centre de l'agglomération»

Mark Muller
Conseiller d'Etat chargé des Constructions

la fin de 2012. «Le centre sera alors définitivement complété, annonce Sylvère Bernery. Ces cinémas sont spontanément désirés par notre clientèle, selon nos sondages. Des salles neuves sont un atout pour y installer la dernière technologie.» Selon le cadre, quelques exploitants «sérieux» sont sur les rangs pour gérer ces salles de 200 à 400 places, totalisant plus de 1400 spectateurs sur 2800 mètres carrés. Un nouveau péril pour les derniers cinémas du centre? «Non, ce n'est plus le cas car le nettoyage a déjà eu lieu, juge Sylvère Bernery. Nous concurrençerons avant tout Balexert et Archamps en attirant le public de la Rive gauche.» Pour Mark Muller, le complexe n'aura rien de périphérique: «Ces salles marquent la volonté d'animer ce quartier appelé à devenir un nouveau centre de l'agglomération.»

Les Français veulent être plus forts face à Genève

Les élus français disposent d'un nouvel outil pour construire l'agglomération franco-valdo-genevoise

A quand un interlocuteur français unique pour faciliter la collaboration avec Genève dans le cadre de l'agglomération? C'est dorénavant possible, grâce au feu vert donné récemment par le Parlement français pour la création du pôle métropolitain.

Ce régime particulier pourrait s'appliquer aux communes du bassin genevois français et ainsi faciliter la tâche de l'ensemble des bâtisseurs du projet d'agglomération franco-valdo-genevoise. Le principe? «Regrouper des compétences en matière de développement économique, de transports, d'urbanisme ou encore d'enseignement supérieur», indique le député de l'An Etienne Blanc, l'un des initiateurs du projet. Une nouvelle couche au millefeuille administratif français? «Non, répond l'élu, également président de l'Arc qui regroupe 120 communes frontalières. L'Arc pourrait à terme se transformer en pôle métropolitain.» Le maire d'Annemasse, Christian Dupessey, souligne l'intérêt de ce statut: «Renforcer la capacité française à élaborer une position commune, être plus clair, travailler dans une plus grande transparence.» En clair: «Cela permettrait

d'être plus fort pour discuter avec Genève, observe Antoine Viellard, délégué de l'Arc. Et pour Genève, d'avoir un seul interlocuteur français, ce qui éviterait, par exemple, la cacophonie actuelle sur le CEVA (nldr: Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse).»

Reste à convaincre les collectivités françaises. Car cette organisation vise à absorber certaines compétences aujourd'hui dévolues à la région et aux départements. Les transports en font partie. «La volonté des élus de l'Arc n'est pas de faire un pusch contre eux, mais de travailler en concertation», précise Christian Dupessey, lui-même conseiller régional. Le dossier est explosif. Le préfet de Haute-Savoie a été limogé de ses fonctions il y a dix jours, notamment pour avoir soutenu le pôle métropolitain, soufflent certains. **Sophie Roselli**



Etienne Blanc est l'un des coauteurs du projet. L. FORTUNATI

Conseil d'Etat

Les juges seront mieux payés

Le gouvernement achève l'énorme chantier législatif rendu nécessaire par l'harmonisation des procédures judiciaires dans tout le pays. L'Exécutif a adopté un ultime projet de loi qui prévoit, entre autres, de revaloriser le salaire des magistrats du pouvoir judiciaire. Le saut sera spectaculaire pour les juges novices n'ayant pas travaillé antérieurement à l'Etat. Leur traitement annuel passe de 171 000 à 218 000 francs, soit une hausse de 27%. «Il s'agit de rendre la magistrature attractive également pour de jeunes avocats prometteurs et bien payés», explique Frédéric Scheidegger, du Département de la sécurité.

Le Conseil d'Etat a en outre donné son aval à deux programmes de logements qui doivent être achevés au printemps 2013. Le premier prévoit huit Immeubles comportant notamment logements d'utilité publique, à la rue de la Golette, à Meyrin. Le second comporte vingt-deux appartements, à la rue Joseph-Girard, à Carouge. **M.M.**

Des lits supplémentaires pour les sans-abri

Avec l'arrivée du froid, Genève comme la France voisine mettent en place des structures d'accueil

Le froid ayant pris ses quartiers, la Ville a ouvert l'abri PC des Vollandes. Pour la neuvième année, la structure propose une centaine de lits aux personnes sans domicile fixe. L'accueil commence à 19 h. En plus de l'hébergement, un repas chaud ainsi qu'un accès aux douches sont proposés. Le tout gratuitement, bien entendu. Géré par le Service social de la Ville, l'abri PC fonctionnera jusqu'à la fin de mars 2011. Voire au-delà si les conditions météorologiques l'exigent.

«Le nombre de personnes sans domicile fixe est en constante augmentation, précisent les autorités dans un communiqué. Cette problématique touche des personnes venues de tous les horizons et n'épargne pas les enfants.»

Et de poursuivre: «Notre objectif est de lutter contre une situation susceptible de provoquer des drames humains durant la période hivernale et d'éviter que des hom-

mes et des femmes ne passent la nuit à l'extérieur et au froid.»

Même logique en France voisine. Depuis le début du mois, le plan grand froid a été activé en Haute-Savoie. «Son déclenchement n'est plus lié aux températures comme c'était le cas auparavant. Il débute le 1er novembre et se poursuit jusqu'à la fin de mars. Durant ces cinq mois, une centaine de places supplémentaires sont à disposition sur l'ensemble du département», explique Jean-Paul Utsch, directeur de la Cohésion sociale auprès de la préfecture de Haute-Savoie. Entre Annemasse et Saint-Julien, ce sont ainsi une trentaine de lits, dans des hôtels, des résidences sociales, etc., qui viennent s'ajouter aux lieux d'hébergement habituels. Le renforcement des maraudes (tout comme à Genève) ainsi qu'un numéro de téléphone de 115 complètent le dispositif.

Dans ce domaine, la collaboration transfrontalière n'en est qu'à ses balbutiements. «Ce dossier s'intégrera dans le chantier plus global du projet d'agglomération», conclut le Haut-Savoyard. **Marie Prieur**

PUBLICITE



INSTITUT NATIONAL GENEVOIS
1, promenade du Pin - 1204 GENÈVE

«Quel bilan après une année au Conseil d'Etat?»

Lundi 22 novembre à 20 h

Isabel ROCHAT

Conseillère d'Etat

Département de la sécurité, de la police et de l'environnement (DSPE)

Lundi 6 décembre à 20 h

Michèle KÜNZLER

Conseillère d'Etat

Département de l'intérieur et de la mobilité (DIM)

Soirées publiques et gratuites

Toutes nos informations sur le site internet: www.inge.ch
Tél. 022 310 41 88 - E-mail: info@inge.ch - Fax 022 310 34 53
Devenez membre de l'Institut en appelant le matin

PUBLICITE

OUI aux courses, non à la course!
OUI à l'ouverture des magasins jusqu'à 20h

les courses... pas la course!



PLR
Les Libéraux Genève

VOTATIONS DU 28 NOVEMBRE

Courrier des lecteurs

M. Décaillet, animateur ou juge?

Lettre du jour

Genève, 22 novembre. Rendre plus vivants les enjeux politiques est nécessaire. J'apprécie donc la mission d'animation que s'est assignée l'ex-journaliste de la RSR Pascal Décaillet. Par contre, la manière prête à discussion. M. Décaillet a l'habitude d'émousser ses propos d'appréciations sur ses interlocuteurs et de nous servir sa subjectivité et ses propres opinions comme autant de vérités. Tel conseiller d'Etat est nul et tel autre magnifique, un(e) tel (le) fait tout juste et tel (le) autre tout faux. On risque encore d'y croire... Généralement, la personne qui a subi l'ironie du juge universel de la vie politique locale - pire, qui l'aura déçue - se retrouvera épinglée

deux fois: sur l'antenne, même en son absence, et le lendemain, par écrit, dans un bulletin d'humeur. A ce jour, la classe politique fait le poing dans sa poche, et trop heureuse d'être visible, retourne aussitôt, légèrement maso, au studio participer au hit-parade quotidien. Alors je prends sur moi de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas: critique oui, débat oui encore, sur les idées, les actions ou les inactions, voire sur les individus. Mais appréciations à l'emporte-pièce, fixations sur des personnes, souvent les mêmes, qualifications et qualificatifs répétés à satiété, non. Ou alors qu'on ne dise plus Genève à chaud mais le Show à Décaillet. Et si on y débattait une fois de la manière de débattre? La Revue, OK, mais tous les soirs...

René Longet, sujet fréquent des colères de M. Décaillet



au minimum et prendre la bonne habitude d'en faire de temps en temps. Les TPG n'offrent jamais de prestations spéciales pour justifier une augmentation. Certaines villes (Berne, Zurich, Bâle) offrent souvent la gratuité des déplacements à leurs usagers pour des événements dans leur ville. Souvent l'agressivité des conducteurs mal dans leur peau et l'impolitesse des contrôleurs de mauvaise humeur fignent les touristes dans les bus et les trams, et ils descendent à l'arrêt suivant, envahis par la honte. L'image de Genève est de plus en plus merdique et je ne vois pas comment on pourrait redorer le blason genevois sans bouger son derrière. Alors, vive la grève!

Peter Casabodi

Ah, ce que ce serait bien...

Genève, 22 novembre. Liu Xiaobo, Prix Nobel de la paix et pourtant délaissé par le monde entier... commerce obligé (...). Ah, ce que ce serait bien si la Chine était un nain (...). Liu Xiaobo ne serait alors sans doute pas sacrifié sur l'autel du «Saint Bénédicte». Désolé(e) de sourire à propos d'un sujet pourtant grave mais l'incohérence de nos démocraties tourne au burlesque. C'est fou, notre capacité de nous voiler la face. Chaque minute, des dizaines de contrats se concluent en Chine: imaginez cette horloge qui tourne sans arrêt pour dénombrer la population mondiale appliquée aux contrats commerciaux signés avec la Chine, son impressionnant cliquetis pourrait sans doute donner des idées à des fabricants de ventilateurs. Et en même temps, à une fréquence moindre il est vrai, nous lions dans la presse l'écœurement ressenti face à la condamnation à 11 ans de détention d'un courageux défenseur des droits de l'homme (ah, ce que Liu doit se sentir soutenu à chaque nouveau cliquetis de la grande horloge du commerce...). Et dire que c'est Liu Xiaobo qui est condamné pour subversion. Comme d'aucuns pouvaient le craindre, non seulement la «nobélisation» du dissident n'a pas abouti à sa libération mais au renforcement de la surveillance

de ses proches. Ah, ce que ce serait bien si les démocraties étaient cohérentes! Devrions-nous nous résoudre à subir un XXIe siècle où l'aveuglement complaisant domine pour nous aider à soulager notre conscience?

Isabelle Valticos

Affiches MCG

Genève, 19 novembre. Je ne suis absolument pas de ce parti politique mais trouve que l'édition de la Tribune du 19 novembre est très réaliste et pleine de bons sens. Pourquoi s'en prendre à un député qui défend nos institutions et ne s'en laisse pas compter par un dictateur qui ne rêve que de «liquider» notre pays plein de mécréants? Le terme de paillason attribué à notre Conseil fédéral lui sied parfaitement et ces édiles devraient commencer à comprendre que nous ne serons jamais les marionnettes de ce guignol sans réaction! Alors condamner les actions de gens courageux est un peu facile et laisse à penser que les couards ne sont pas toujours ceux que l'on pense. Ces derniers, qui n'aiment pas la liberté d'expression, pourront toujours se cotiser pour offrir un tapis à Kadhafi pour essuyer ses jolis petons.

Alain Althaus

Affaire Rappaz

Genève, 19 novembre. En ce qui concerne cette affaire, je pense qu'une motion réclamant une médiation telle que demandée par les socialistes du Haut-Valais serait la bonne solution. Si je me souviens bien, dans les années 90, il y avait un flou concernant la légalisation du haschisch; cela avait fait l'objet d'un reportage à la télévision française. Je trouve quand même scandaleux, pour nous qui ne vivons plus en sécurité à cause de cette drogue qui circule à flux continu dans nos rues, et hypocrite finalement de vouloir laisser mourir un homme pour cette cause-là. Je pense que M. Rappaz est un peu frondeur à la manière d'un Farinet, lequel a, lui, une bonne aura. Je souhaite à M. Rappaz de ne pas bénéficier de la même aura à titre posthume.

Pierrette Schoenberg

Pas la moindre excuse?

Genève, 19 novembre. On invente une enfance malheureuse aux pères crapuleux violents, teurs récidivistes pour leur trouver un alibi psychiatrique. En revanche, pour quelqu'un qui est disposé à se laisser mourir pour quelques champs d'herbe, il y aurait une impossibilité mystérieuse à lui trouver la moindre excuse, ne serait-ce que psychologique. A croire que ces milliers de tonnes de haschisch qui traversent la Méditerranée, même pas «interceptables» par les vedettes rapides des polices européennes, bénéficient des compléments des pulsants de ce monde, dont très curieusement ne profite pas un petit fermier valaisain. Je crois profondément que, malgré des dérives psychologiques, narcissiques et idéologiques, Bernard Rappaz est un honnête homme. Je crois aussi, comme l'affirme l'ancien grand procureur du Tessin Dick Marty, qu'il a été lourdement condamné, peut-être trop lourdement. Pour

conclure, comme le disait dans ce journal le Dr Rielle, conseiller national, S.V.P. ne nous laissez pas, nous les Suisses, au XXIe siècle, cette mort sur la conscience.

Fior Ecoffey

Précision sur les impôts

Genève, 21 novembre. L'auteur d'un «courrier» paru le 19 novembre conteste mes propos dans le «Face-à-face» du 16 novembre. Selon lui, les diminutions d'impôts ont permis une augmentation des recettes de l'Etat. Je vais considérer la diminution de 12% entrée en vigueur en 1999 et ses effets jusqu'en 2007. Dans les faits, les recettes des personnes physiques ont diminué par rapport à celles de 2000, pour retrouver le même niveau et de croître à partir de 2006. En fait d'augmentation des ressources, on fait mieux! Mais l'essentiel n'est pas là: les contributions des revenus de la majorité des contribuables, jusqu'aux revenus moyens supérieurs, sont restées

relativement stables durant la période que j'ai analysée. Ce sont les contributions des gros revenus qui ont montré d'importantes variations, d'abord à la baisse puis, depuis 2005, à la hausse. Et cela peut être expliqué de 2 manières différentes: par la variation du nombre de gros contribuables (hypothèse de l'auteur du «courrier») ou par la variation de leurs richesses. Si c'était le nombre de ces riches contribuables qui expliquait ces variations, il faudrait comprendre pourquoi certains auraient quitté Genève suite à la diminution de 12%, pour revenir en

nombre 6 ans plus tard. Je veux bien être naïf, mais il y a des limites! Par contre, il y a une explication dans la variation de la richesse des riches genevois: leur contribution fiscale suit de très près l'indice SMI des valeurs boursières suisses. Mieux va la bourse, plus ils sont riches et plus ils paient. Et le fait que Genève possède la plus forte concentration de multimillionnaires de Suisse décrédibilise l'affirmation qu'ils partent à cause des impôts. La seule augmentation observée est celle des forfaits fiscaux, qui ont choisi l'enfer fiscal suisse.

Michel Diacomman

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à courrier@tdg.ch, ou à Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5155, 1211 Genève 11. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

TPG: Genevois pris pour des c...

Genève, 18 novembre. Les TPG veulent augmenter leurs tarifs. C'est inadmissible. Faire enfin une grève d'un jour, c'est très bien. On a compris qu'on se foutait un peu trop de notre gueule. Mais un jour pour moi, ça ne suffit pas pour ébranler ces «grugeurs» de TPG, il faudrait chaque mois un ou deux jours

Lu sur les blogs



UDC: danger pour la sécurité

Samir Kanaan: «Imaginons un étranger qui aurait commis une fraude de quelques centaines de francs aux assurances sociales. Il doit évidemment être sanctionné, comme tout citoyen suisse le serait. Mais si l'initiative de l'UDC passe, il serait expulsé d'office, et potentiellement toute sa famille avec lui. C'est tout simplement inhumain. En revanche, comme par hasard, les délits relevant de la fraude fiscale ne seraient pas touchés: bienvenue aux riches étrangers qui trichent avec le fisc de leur pays»

Chômages: échec genevois

Antoine Villard: «Chaque jour, les habitants de la région

genevoise paient un lourd tribut à la politique économique exogène de Genève qui fait venir 15 000 personnes par an: dégradation du pouvoir d'achat en raison de l'aggravation de la pression foncière et dégradation forte, rapide et marquée de la qualité de vie liée à une urbanisation trop rapide et mal pensée. Il est temps de tordre le cou à l'argumentation habituelle pour défendre la politique économique genevoise: elle permettrait de créer des emplois pour les Genevois.»

Le métro de Dubaï, quelle merveille!

Ashwani Singh: «Dubaï dispose depuis bientôt deux ans d'un nouveau métro, sans conducteur, enfile propre et aéré sur la plus grande partie du réseau; ainsi, la fluidité du trafic automobile n'est pas entravée et des voies de circulation ne sont pas sacrifiées pour les transports publics, contrairement à la pratique «antiblognoise» de Genève dont la population, de guerre lasse, semble malheureusement de plus en plus résignée.»

Sauvons le Rondeau!

Bernard Buchs: «Carouge est à l'honneur. Prix de l'éthique. Prix de l'énergie. Voilà une ville qui applique avec enthousiasme son Agenda 21. Aucune divergence politique. Tous d'accord pour un développement plus économique, plus social et plus respectueux de notre environnement. Du bon boulot. Maintenant, il faut que nous troussions nos manches, et dans une même optique, et que nous défendissions aux problèmes de circulation. Sauvons le Rondeau!»

Et on se parque où à Bardonnex?

Daniel Fischer: «Mais partout où on peut... pour le moment. Les autorités ont été interpellées par des habitants de Bardonnex fort mécontents du parking sauvage sévissant à Bardonnex-Village. La Mairie a donc mandaté CITEC pour effectuer un relevé. Une séance d'informations a été organisée dans la nouvelle salle polyvalente à N. 6. Bardonnex.blog.tdg.ch est un blog de commune ouvert aux habitants qui s'engagent à signer leurs billets et à respecter les règles du débat citoyen. bardonnex.blog.tdg.ch

Vos réactions

«Grand fumeur, je me suis intéressé en été 2009 à la cigarette électronique, non pas forcément pour arrêter de fumer mais pour cesser de polluer mon entourage avec ma humide, en ayant la possibilité de «sucer» quelque chose qui ressemblerait beaucoup à la cigarette. Bonheur suprême: cette cigarette qui produisait de la vapeur me permettait ainsi d'exhaler quelque chose qui ressemblait à la fumée.»

Il faut pas rêver, des recours il va en pleuvoir!

«Il faut pas rêver, des recours il va en pleuvoir! (éclos, commission des sites). Aucun projet genevois ne peut passer sans opposition. 30 Lu sous l'article Fev vert pour la plage des Eaux-Vives moulinrotiller

Tribune de Genève

SA DE LA TRIBUNE DE GENÈVE
Adresse: 11 rue des Ros, 1204 Genève.
Tél. 022 322 40 00 Case postale 5115-1211 Genève 11
Fax rédaction: 022 781 01 07
Adresse électronique: redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements)
Internet: www.tdg.ch
Pour signaler vos manifestations: agenda@edipresse.ch
Abonnements: Tarifs pour la Suisse (TVA 2.4% incluse) - 12 mois: Fr. 389.-
Courrier: Case postale 5306, 1211 Genève 11
Tél: 0842 850 150 (lu-ve 7h50-12h/13h30-17h) (depuis la Suisse uniquement au +41 22 322 33 10)
Adresse électronique: abonnements@tdg.ch
Suspension et changement d'adresse temporaire: Gratuit sur internet www.tdg.ch tél: 0900 350 150 (Fr. 6.- appel et service compris. Tarif pour le réseau fixe.)
Rédacteur en chef responsable: Pierre Buisson
Rédacteurs en chef adjoints: Emmanuelle Drevort, Denis Etienne, Arthur Grosjean
Secrétaire générale: Alan Groud
Directeur artistique: Sébastien Contocallis
Directrice artistique adjointe (resp. photo): Ester Paredes
Chefs d'édition: Michiel Eggs, François Savary
Rubriques: Genève: David Hoferli, Suisse: Judith Mayencourt, Monde: André Allemand, Economie: Roland Rossier, Sports: Daniel Visserin, Culture: Pascale Zammermann, Opinion: Benjamin Chaux, Internet: Daniel Klopferstein.

Blogs: Jean-François Habut (jf.habut@edipresse.ch)
Médiateur: Daniel Cornu
www.mediateur.edipresse.ch
Marketing - Club lecteurs: Fabrice Schoch
Tél. 022 322 40 00
Fax 022 322 39 72
Une publication d'Edipresse
Groupe Edipresse
Tibère Adler, directeur général
Edipresse Suisse
Serge Raymond, directeur général
Direction éditoriale: Eric Hoési
Direction ventes et marketing: Jean-Paul Schwindt
Régie publicitaire: EDIPUS SA
Suisse romande: Rue des Ros 11, 1204 Genève 11, Tél. +41 22 322 34 25 edipub.geneve@edipresse.ch
Suisse allemande: Mühlebachstrasse 43, 8032 Zürich, Tél. +41 44 251 35 75 edipub.zuerich@edipresse.ch
Tirage contrôlé (REMP 2010) 54 068 exemplaires
Audience (Mach Basis 2010-2) 140 000 lecteurs.
Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par liens non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.